demarches.adullact.org

Démarche : Contestation d'une décision de refus de candidature dans un formation dispensée à l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP)

Organisme : Bureau des études et de la scolarité

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Formulaire

Conformément aux articles D612-1-14 VIII et D612-36-2-2 du code de l'éducation, le candidat qui n'a pas reçu de suite favorable à ses candidatures peut saisir le chef d'établissement afin de connaitre les motifs pour lesquels sa candidature a été refusée.

Attention: il convient de remplir 1 formulaire par refus.

Titre d'identité

Adresse mail

Adresse mail personnelle sur laquelle vous recevrez une réponse suite à votre recours gracieux.

Sur quelle platforme avez-vous effctué votre candidature ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Études en France
- ☐ Parcoursup
- ☐ Mon Master
- ☐ Ecandidat

Intitulé complet de la formation pour laquelle vous avez été destinataire d'une décision de refus d'admission

Dans quelle composante/UFR la formation est-elle dispensée ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ UFR Santé - Sciences de la santé

Contestation d'une décision de refus de candidature dans un formation dispensée à l'Université

- ☐ UFR SLHS - Sciences du langage, de l'homme et de la société
- ☐ UFR ST - Sciences et techniques
- ☐ UFR SJEPG - Sciences juridiques, économiques, politiques et gestion
- ☐ UFR STGI - Sciences, techniques et gestion de l'industrie
- ☐ UFR STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- ☐ IUT Nord Franche-Comté
- ☐ IUT Besançon Vesoul
- ☐ ISIFC - Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté
- ☐ INSPE - Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- ☐ CLA - Centre de linguistique appliquée
- ☐ SUP FC - Service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification (enseignement à distance)
- ☐ Autre

J'ai été notifié de la décision il y a moins de 2 mois
Vérifiez la date à laquelle la décision vous a été transmise.
Vous disposez d'un délai de 2 mois à partir de la notification de la décision afin de contacter l'université conformément aux articles du code de l'éducation susmentionnés.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Décision de refus de candidature dont vous avez été destinataire

Copie de la décision de refus transmise par la plateforme de candidature (Parcoursup, Monmaster, Etudes en France, ecandidat)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Recours gracieux

Le recours gracieux est une réclamation envoyée à l'auteur de la décision contestée. Indiquez dans un document l'objet de votre contestation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pièce(s) justificative(s) permettant d'étudier votre recours

Relevés de notes, lettre de recommandation, attestation de stage ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Procuration

Si vous agissez pour le compte d'une autre personne, merci de transmettre une procuration accompagnée des pièces d'identités.